

# Projet Pédagogique




**Commune de  
Cléguérec**

**Année 2017**

Directeur : Mathieu Léauté

## I - Fiche d'identité

 **Présentation** : C'est un accueil de loisirs qui accueille des enfants de 4 à 14 ans. Il est organisé par la commune de Cléguérec et fonctionne pendant toutes les petites vacances scolaires. (Hiver, Pâques & Toussaint)

 **L'équipe d'animation** :

☞ 1 directeur BAFD (adjoint territorial d'animation de la commune)

Mathieu LEAUTE


☞ 3 ou 4 animateurs (rices) BAFA


Ou


☞ 2 Animateurs (trices) BAFA + 2 animateurs (rices) BAFA en cour de formation

 **Structure** :. La municipalité met à notre disposition

- la maison de l'enfance comprenant :
  - ◆ un bureau
  - ◆ des sanitaires
  - ◆ une salle de sieste
  - ◆ des salles d'activités
  - ◆ un local matériel
  - ◆ une cour extérieure fermée
- les terrains de foot gazonnés
- la cantine municipale
- la salle omnisports
- une salle communale

 **Type de public** : La structure est ouverte à toute personne de Cléguérec, des communes environnantes ou vacanciers et issue de toute catégorie sociale.


 **Accueil du public** : Les enfants sont répartis, selon l'effectif, en 2 groupes (4-8ans / 9-14ans), chacun encadré par le personnel adéquat.


 **Tarifs & inscriptions** : Les inscriptions se font à la journée. Le tarif est appliqué à la journée, en fonction du Quotient Familial et varie entre 10 et 14€.


Les documents suivants sont impératifs pour les inscriptions :

- fiche sanitaire de liaison
- fiche de renseignement dûment remplie

Les inscriptions se font auprès du directeur, qui est l'adjoint territorial d'animation de la commune, en mairie ou à la maison de l'enfance.

 **Transport** : Le transport est assuré, pour les sorties, par une compagnie locale de transports.

 **Restauration** : La restauration est assurée par le personnel communal au restaurant scolaire de la commune.

 **Garderie** : Un système de garderie est mis en place le matin et le soir, et est assuré par l'équipe d'animation.

## **II - Objectifs généraux**

### Vivre un temps de vacances éducatives :

- Développer la citoyenneté
- Apprentissage de la vie en collectivité
- Respect d'eux mêmes, des autres et de leur environnement
- Favoriser la communication et l'expression des jeunes
- Prise en compte du rythme de chacun
- Assurer la sécurité physique de tous et de chacun
- Veiller au bien être physique, affectif et moral des enfants
- Vivre des relations saines et sereines

## **III - Objectifs & Actions pédagogiques**

### ➤ Développer la citoyenneté

- Permettre à l'enfant de devenir citoyen en définissant ses **droits**.
- Permettre à l'enfant de devenir citoyen en définissant ses **devoirs**.
- Elaborer des règles de vie en concertation avec les enfants.
- Favoriser la concertation entre les enfants, les enfants et les animateurs, les enfants et les parents par des temps d'échange et d'écoute journaliers, l'équipe pédagogique et les parents par la présence d'animateurs à la sortie le soir.

### ➤ Apprentissage de la vie en collectivité

- Chaque enfant participera aux différents services de la vie quotidienne.
- Mise en place d'un système "Grands frères et grandes sœurs du centre" qui permettra l'accompagnement des plus jeunes par les plus grands.
- Grâce aux jeux, chaque enfant apprendra à perdre et à gagner.
- Au cours des temps libres, chaque enfant apprendra à respecter le temps personnel des autres.

### ➤ Respect d'eux mêmes, des autres et de leur environnement

- Les enfants seront invités à être attentif à leur langage.
- Une charte définissant les règles de vie en collectivité sera établie avec les enfants en début de centre, et réévaluée chaque début de semaine.
- L'équipe d'animation veillera à la bonne hygiène de vie des enfants et sera attentive aux besoins de chacun en adaptant si nécessaire horaires et activités.

### ➤ Favoriser la communication et l'expression des jeunes

- Pour favoriser l'expression des jeunes, un temps de bilan sera organisé avec les enfants chaque soir.
- Pour favoriser l'expression des enfants, nous mettrons à leur disposition un maximum d'outils de communication.
- Les activités proposées seront variées.
- L'équipe d'animation prendra prétexte de toutes les activités pour solliciter la parole et l'avis des enfants.

### ➤ Prise en compte du rythme de chacun

- Proposer des groupes de niveau pour les activités sportives.
- Insérer des temps libre dans la journée type.

➤ **Assurer la sécurité physique de tous et de chacun**

Viser la confiance de l'enfant. Favoriser l'écoute, l'échange, l'entraide, les débats informels. Permettre à l'enfant de vivre dans un cadre sécurisant, en assurant une présence à chaque instant, en respectant l'intimité de chacun, en favorisant la relation avec les parents.

- Attention et vigilance de tous les moments de la journée.
- Présenter et rappeler régulièrement aux enfants les règles de sécurité non négociables relatives aux activités sportives.
- Chaque animateur aura son portable allumé sur lui.
- Contrôle de l'équipement individuel avant le départ pour les activités.
- Maintenir le centre dans un état de propreté permanent.
- Apporter rapidement les soins nécessaires.

➤ **Veiller au bien être physique, affectif et moral des enfants**

- Pas de mensonge, pas de violence, pas de fusion avec les jeunes.
- Chaque animateur devra être capable de passer le relais à un autre animateur en cas de difficulté ou de conflit.
- Les informations relatives aux jeunes devront être partagées au reste de l'équipe dans l'intérêt de l'enfant.
- Chaque animateur devra se tenir prêt à relayer ou aider les autres animateurs en cas de besoin.

➤ **Vivre des relations saines et sereines**

● **Entre adultes et jeunes**

- Etre attentif aux comportements de chaque enfant, à sa place dans le groupe, à ses relations avec les autres.
- Définir les règles de la collectivité, les présenter, les expliquer, les faire respecter.
- Individualiser les relations avec les jeunes, être disponible et à l'écoute de leurs besoins.
- Favoriser l'expression des jeunes sur ce qu'ils vivent.
- Respecter le jeune en tant qu'individu.
- Etre capable de se maîtriser et d'avoir une attitude calme et posée en toutes circonstances.

● **Entre enfants**

- Permettre à l'enfant d'agir seul dans le groupe.
- Favoriser la coopération, l'aide mutuelle.
- Favoriser le respect de l'autre.

● **Entre adultes**

- Vivre la franchise dans l'équipe d'animation.
- Echanger ses compétences en équipe d'animation.
- Eviter les non-dits.
- Ne jamais mettre un animateur en difficulté devant les enfants.
- Former une équipe vraie où l'on se dit ce que l'on fait et où l'on fait ce que l'on dit, pour être et paraître cohérent dans nos attitudes, paroles et actes.
- Donner l'image et être une équipe cohérente (on ne défait pas ce qu'un autre a fait).

## *IV - Journée type*

- 8h00 - 9h30 : Accueil - Garderie
- 9h40 : Début des activités
- 11h45 : Fin des activités
- 12h00 : Repas à la cantine municipale
- 13h15 : Temps libre avec la surveillance des animateurs
- 14h00 : Début des activités
- 17h00 : Fin des activités
- 17h00 - 17h30 : Goûter / Bilan de la journée
- 17h30 - 18h00 Garderie

## *V- Règles de vie négociables et non-négociables*

### **NEGOCIABLES**

- l'enfant peut choisir son activité
- l'enfant peut participer au bon déroulement d'une activité (rôle d'arbitre, d'organisateur...)
- les horaires

### **NON NEGOCIABLES**

Voici un certain nombre de règles non négociables qui concernent plus particulièrement les adultes, étant entendu que le fait de les énoncer ne remet nullement en cause notre confiance dans le dénouement et l'honnêteté de l'équipe qui travaillera au centre.

- on ne fume pas ni dans les locaux ni en présence des enfants.
- la drogue et l'alcool sont formellement interdits dans l'enceinte du centre.
- on ne tolérera aucune forme de racisme ni aucune ségrégation.
- on ne tolérera aucuns jeux à caractères sexuels.
- les repas sont les mêmes pour tout le monde (enfants ou adultes).
- pudeur et intimité des enfants

Toute personne travaillant à l'accueil de loisirs municipal à Cléguérec s'engage à respecter ce projet.